

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉR COMMUNAUTAIR DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRA

Envoyé en préfecture le 16/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

ID : 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78 Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation: 4 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents:

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPE, David RESENDÉ, MOULINIER, Paquerette Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT. Michel VACHER, Corinne VENAYRE

Absents:

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Patrick NIVET (jusqu'à la délibération n° 2019.04.045), Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU MERCREDI 10 AVRIL 2019

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

désigné le secrétaire de séance : Monsieur Thierry MARTY

pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents : 58 Nombre de conseillers absents : 10

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 9

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur: Monsieur Philippe BUISSON

2019-04-041 : Communication des délibérations du Bureau et des actes juridiques pris depuis la séance du 21 mars 2019

Le conseil communautaire en l'absence d'observations, prend acte de ces décisions et actes juridiques, étant entendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISME

Rapporteur: Monsieur Jacques LEGRAND

2019-04-042 : Débat sur le PADD du PLU de la commune d'Abzac

Le Conseil communautaire a pris acte de cette présentation et du débat qui n'a donné lieu à aucune remarque particulière.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur: Monsieur Jérôme COSNARD

2019-04-043 : Cession des zones humides des Bardes d'Abzac au Département de la Gironde

A l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la cession à titre gratuit des parcelles listées ci-dessous au département de la Gironde,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération

section	numéro	superficie en m²
ZE	1	2 536
ZE	2	313
ZE	3	24 290
ZE	4	1 590
ZE	6	1 589
ZE	8	312
ZE	9	3 119
ZE	10	14 932
ZE	11	1 053
ZE	12	720
ZA	54	7 820
В	286	1 273
В	295	5 208
В	296	2 560
TO	TAL	67 315

2019-04-044 : Zone d'activités d'Anglumeau : bail à construction pou

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

Affiché le

A l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la conclusion d'un bail emphytéotique avec la société COMBRONDE ou à toute personne morale de son choix qui se substituera à elle aux conditions sus-désignées;

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit bail ainsi qu'à prendre toutes les

mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2019-04-045 : Zone d'activités d'Eygreteau : acquisitions foncières

Deux propriétaires de parcelles du secteur 2 ont proposé à La Cali d'acquérir leurs terrains :

- la parcelle ZT 21 (4 330 m²) appartenant à Mr Pelette

- la parcelle ZT 22 (7 080 m²) appartenant à Mme Castagna

Après négociation, le prix de vente a été fixé à 16 € le m² soit 69 280 € pour la parcelle ZT 21 et 113 280 € pour la parcelle ZT 22. Ces acquisitions permettront à la Ville et à La Cali de maîtriser quasiment l'ensemble du périmètre du secteur 2 (il restera 3 parcelles à acquérir) et ainsi sécuriser les éventuels futurs projets d'aménagement d'intérêt général.

Considérant que l'avis des domaines n'est pas requis étant donné que le prix respectif des parcelles est inférieur à 180 000 €,

Les frais d'actes notariés et autres seront à la charge de La Cali.

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver les modalités d'acquisitions ci-dessus,

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération

FINANCES ET FISCALITE

Rapporteur: Madame Anne BERTHOME

2019-04-046 : Approbation des comptes de gestion 2018 - Budget principal de La Cali

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « budget principal » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2019-04-047 : Approbation des comptes de gestion 2018 - Budget annexe transport

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « transport »dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2019-04-048 : Approbation du compte de gestion 2018 - Budget annexe centre aquatique

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « centre aquatique » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2019-04-049 : Approbation des comptes de gestion 2018 - Budget annexe ZAE de Frappe

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « Zone d'activités économiques de Frappe» dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2019-04-050 : Approbation des comptes de gestion 2018 - Budget ann 1 et 2

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2» dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2019-04-051 : Approbation des comptes de gestion 2018 - Budget annexe ZAE Eygreteau - phases 3 et 4

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « parc d'activités d'Eygreteau – phases 3 et 4 » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2019-04-052: Approbation des comptes de gestion 2018 - Budget annexe ZAE Barry sud

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « zone d'activités économiques du Barry sud » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2019-04-053 : Approbation des comptes de gestion 2018 - Budget annexe pépinière d'entreprises

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir).

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « pépinière d'entreprises » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2019-04-054 : Vote du compte administratif 2018 - Budget principal de La Cali

A l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON) Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 :

Section de fonctionnement:

Les dépenses				
Chap. Objet		BP + DM 2018	Réalisé 2018	
011	Charges à caractère général	5 802 711.74	5 158 578.03	
012	Charges de personnel	13 992 574.00	13 738 755.89	
014	Atténuations de produits	12 254 062.00	12 216 694.60	
022	Dépenses imprévues	2 430 233.00	76	
023	Virement à la section d'investissement	3 905 496.12		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	850 000.00	1 205 575.96	
65	Autres charges de gestion courante	15 889 898.91	15 404 026.66	
66	Charges financières	264 915.34	217 394.10	
67	Charges exceptionnelles	75 900.00	64 935.48	
TOTAL	•	55 465 791.11	48 005 960.72	

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
002	Résultat de fonctionnement reporté	998 868.11	1	
013	Atténuation des charges	1 500.00	52 607.13	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	70 000.00	272 430.98	

TOTA	L.	55 46	5 791.11	55 229 749.64
77	Produits exceptionnels		3 650.00	205 200.84
76	Produits financiers		0	0.04
75	Autres produits de gestion courante	109	9 510.52	106 097.84
74	Dotations et participations	12 81	ID: 033-200070	092-20190410-2019_04_PV04-I
73	Impôts et taxes	39 96	Affiché le	40 09/51/0~
70	Produits services, ventes diverses	1 498	Envoyé en préfe Reçu en préfecti	cture le 16/04/2019 ure le 16/04/2019

Résultat de l'exercice : 7 223 788.92 € Excédent N-1 : 998 868.11 € **Résultat de clôture : 8 222 657.03** €

Section d'investissement :

Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
001	Résultat d'investissement reporté	310 999.57	1	
020	Dépenses imprévues d'investissement	347 191.11	1	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 000.00	272 430.98	
041	Opérations patrimoniales	2 769 462.00	2 569 462.05	
16	Emprunts et dettes assimilées	845 363.05	725 104.97	
20	Immobilisations incorporelles	1 097 903.02	241 982.28	
204	Subventions d'équipement versées	12 150 284.00	9 005 780.23	
21	Immobilisations corporelles	3 143 195.65	2 022 825.50	
23	Immobilisations en cours	2 622 686.80	1 872 929.65	
27	Autres immobilisations financières	281 154.48	258 794.38	
TOTAL		23 638 239.68	16 969 310.04	

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
021	Virement de la section de fonctionnement	3 905 496.12	1	
024	Produits de cession	1 190 000.00	1	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	850 000.00	1 205 575.96	
041	Opérations patrimoniales	2 769 462.00	2 569 462.05	
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 661 313.56	6 159 220.81	
13	Subventions d'investissement	1 227 245.00	197 476.51	
16	Emprunts	4 159 690.00	3 300 000.00	
21	Immobilisations corporelles	293 070.00	293 070.00	
23	Immobilisations en cours	2 569 463.00	2 569 462.05	
27	Autres immobilisations financières	12 500.00	12 500.00	
TOTAL	_	23 638 239.68	16 306 767.38	

Résultat de l'exercice : - 662 542.66 €
Excédent/Déficit N-1 : - 310 999.57 €
Solde CDC Brannais : 58 697.43 €
Résultat de clôture : - 914 844.80 €

Reste à réaliser :

Dépenses: 991 761.32 € Recettes: 1 345 651.00 €

Solde: 353 889.68 € Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

2019-04-055 : Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe transport

A l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON) Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 du budget annexe « transport » :

Section de fonctionnement

Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
011	Charges à caractère général	4 435 215.00	4 122 991.43	
012	Charges de personnel	216 010.00	206 615.90	
014	Atténuations de produits	5 000.00	0	
65	Autres charges de gestion courante	3 500.00	134.78	
023	Virement à la section d'investissement	37 103.00	1	
042	Opération d'ordre transfert entre sections	85 400.00	83 647.54	
67	Charges exceptionnelles	650 000.00	560 025.33	
	TOTAL	5 432 228.00	4 973 414.98	

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
002	Résultat de fonctionnement reporté	41 386,25	1	
013	Atténuations de charges	4 500.00	4 496.57	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	93 620.00	107 170.69	
73	Produits issus de la fiscalité (VT)	2 790 000.00	3 036 657.45	
74	Subventions d'exploitation	2 491 369.75	2 130 000.00	
75	Autres produits de gestion courante	3 352.00	3 352.00	
77	Produits exceptionnels	8 000.00	11 435.42	
	TOTAL	5 432 228.00	5 293 112.13	

Résultat de l'exercice : 319 697.15

Excédent N-1: 41 386,25

Résultat de clôture : 361 083.40

Section d'investissement

	Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018		
20	Immobilisations incorporelles	16 713.00	10 290.00		
21	Immobilisations corporelles	930 086.00	371 439.37		
020	Dépenses imprévues	40 000.00	1		
9	TOTAL	986 799.00	381 729.37		

Les recettes			
Objet	BP + DM 2018	ID: 033-20	0070092-20190410-2019_04_PV Realise 2010
Solde d'exécution reporté	398 51	5.36	1
Virement de la section de fonctionnement	37 103.00		1
Opération d'ordre transfert entre sections	85 400.00		83 647.54
Dotations, fonds divers et réserves	65 78	0.64	5 063.00
réserves	400 00	0.00	400 000.00
TOTAL	986 79	9.00	488 710.54
	Objet Solde d'exécution reporté Virement de la section de fonctionnement Opération d'ordre transfert entre sections Dotations, fonds divers et réserves réserves	ObjetBP + DM 2018Solde d'exécution reporté398 51Virement de la section de fonctionnement37 10Opération d'ordre transfert entre sections85 40Dotations, fonds divers et réserves65 78réserves400 00	Objet BP + DM 2018 Solde d'exécution reporté 398 515.36 Virement de la section de fonctionnement 37 103.00 Opération d'ordre transfert entre sections 85 400.00 Dotations, fonds divers et réserves 65 780.64 réserves 400 000.00

Résultat de l'exercice : 106 981.17 Excédent N-1 : 398 515.36 **Résultat de clôture : 505 496.53**

2019-04-056 : Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe centre aquatique

A l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON) Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 du budget annexe « centre aquatique » :

Section de fonctionnement

	Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018		
011	Charges à caractère général	200 000.00	175 679.17		
042	Opération d'ordre transfert entre sections	20 000.00	17 567.00		
	TOTAL	220 000.00	193 246.17		

	Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018		
042	Opérations d'ordre entre sections	200 000.00	175 671.67		
74	Subventions d'exploitation	20 000.00	20 000.00		
	TOTAL	220 000.00	195 671.67		

Résultat de l'exercice : 2 425.50 € Excédent N-1 : sans objet Résultat de clôture : 2 425.50 €

Section d'investissement

	Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
21	Immobilisations corporelles	293 070.00	293 070.00	
23	Immobilisations en cours	14 505 094.00	7 112 322.05	
040	Opérations d'ordre entre sections	200 000.00	175 671.67	
	TOTAL	14 998 164.00	7 581 063.72	

Les recettes			oréfecture le 16/04/2019 éfecture le 16/04/2019		
Chap.	Objet	BP + DM 2018		Réalisé 20 👼 🗬	
13	Subventions d'investissement	10 416 35	D : 033-200	0070092-20190410-2019_04_PV	04-DE
16	Emprunts et dettes assimilées	4 140 31	0.00	0	
040	Opération d'ordre transfert entre sections	20 00	0.00	17 567.00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	421 49	5.00	0	
	TOTAL	14 998 16	4.00	8 517 567.00	

Résultat de l'exercice : 936 503.28 €

Excédent N-1 : sans objet

Résultat de clôture : 936 503.28 €

Restes à réaliser Recettes : 1 000 000 €

2019-04-057 : Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe ZAE de Frappe

A l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON) Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 du budget annexe « zone d'activités économiques de Frappe » :

Section de fonctionnement

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	1 096 060.46	18 892.52
65	Autres charges de gestion courante	15 760.52	15 623.33
042	Opérations d'ordre entre sections	59 977.54	59 977.54
	TOTAL	1 171 798.52	94 493.39

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
002	Résultat reporté	1 198.52	1	
70	Produits des services et ventes diverses	75 600.00	75 600.00	
042	Opérations d'ordre entre sections	1 095 000.00	18 892.52	
	TOTAL	1 171 798.52	94 492.52	

Résultat de l'exercice : - 0.87 € Excédent N-1 : 1 198.52 € Résultat de clôture : 1 197.65€

Section d'investissement :

	Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018		
16	Emprunts et dettes assimilés	3 000.00	0		
040	Opérations d'ordre entre sections	1 095 000.00	18 892.52		
	TOTAL	1 098 000.00	18 892.52		

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
001	Solde d'exécution reporté	6 918.06	j	

16 165	Emprunts et dettes assimilées Dépôts et cautionnements reçus	1 028 10 Reçu en préfec 3 00 Affiché le	ture le 16/04/2019
040	Opérations d'ordre entre sections	59 97 ID 033-200070	0092-20190410-2019_04_PV04-DE
TOTAL		1 098 000.00	60 977.54

Résultat de l'exercice : 42 085.02 €

Excédent N-1 : 6 918.06 €

Résultat de clôture : 49 003.08 €

2019-04-058 : Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe ZAE Eygreteau - phases 1 et 2

A l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON) Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » :

Section de fonctionnement

Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
66	Charges financières	29 453.00	28 948.60	
TOTAL	-	29 453.00	28 948.60	

	Les recettes					
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018			
77	Produits exceptionnels	29 453.00	28 948.60			
TOTAL	•	29 453.00	28 948.60			

Résultat de l'exercice : 0 Excédent N-1 : 0 Résultat de clôture : 0

Section d'investissement :

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
16	Emprunts et dettes assimilés	253 000.00	252 961.30
001	Solde d'exécution reporté	0.08	1
TOTAL		253 000.08	252 961.30

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
16	Emprunts et dettes assimilées	253 000.08	252 961.38	
TOTAL		253 000.08	252 961.38	

Résultat de l'exercice : 0.08 €

Déficit N-1 : - 0.08 € Résultat de clôture : 0

2019-04-059 : Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe ZAE Eygreteau - phases 3 et 4

A l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON) Le Conseil communautaire constate l'absence de crédits votés et l'absence d'exécution au titre de l'année 2018.

2019-04-060 : Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe ZAF

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

A l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUIS Le Conseil communautaire constate l'absence de crédits votés et l'al. ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE l'année 2018.

2019-04-061 : Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe pépinière d'entreprises

A l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON) Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 du budget annexe « pépinière d'entreprises » :

Section de fonctionnement:

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	69 926.67	65 560.22
023	Virement à la section d'investissement	62 850.33	I
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	8 400.00	8 196.23
	TOTAL	141 177.00	73 756.45

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
70	Produits des services	18 556.00	22 614.64	
75	Autres produits	104 464.87	53 517.02	
002	Excédent de fonctionnement reporté	18 156.13	1	
	TOTAL	141 177.00	76 131.66	

Résultat de l'exercice : 2 375.21 € Excédent N-1 : 18 156.13 € Résultat de clôture : 20 531.34 €

Section d'investissement :

Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018	
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions)	1 000.00	0	
21	Immobilisations corporelles	71 250.33	0	
23	Immobilisations en cours	2 241.67	0	
	TOTAL	74 492.00	0	

Les recettes		es	Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019	
Chap.	Chap. Objet BP + DM 2018		Affiché le Réalisé 2018 ID : 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-D	
001	Solde d'exécution de la section	1 042.80	1	
021	Virement de la section de fonctionnement	62 850.33	1	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	8 400.00	8 196.23	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 198.87	1 198.87	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00	237.66	
	TOTAL	74 492.00	9 632.76	

Résultat de l'exercice : 9 632.76 € Excédent N-1 : 1 042.80 € Résultat de clôture : 10 675.56 €

Reste à réaliser Dépenses : 3 031.59 €

2019-04-062 : Affectation des résultats 2018 - Budget principal de La Cali

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)

Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement du budget principal :

Budget principal

I- Rappel des résultats 2018				
Résultat section de fonctionnement	Résultat section de fonctionnement			
Résultat de l'exercice – excédent	7 223 788.92 €			
Résultat de l'exercice antérieur (002)	998 868.11 €			
Résultat de clôture à affecter	8 222 657.03 €			
Besoin réel de financement – section investissement				
Résultat section investissement – déficit	- 662 542.66 €			
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 310 999.57 €			
Intégration solde du transfert CDC du Brannais	58 697.43 €			
Résultat comptable cumulé	- 914 844.80 €			
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	991 761.32 €			
Recettes d'investissement restant à réaliser	1 345 651.00 €			
Solde des restes à réaliser	353 889.68 €			
Besoin (-) réel de financement	560 955.12 €			

II- Affectation des résultats Affectation du résultat de fonctionnement	Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019 Affiché le ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	560 955.12 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	4 739 044.88 €
Total 1068	5 300 000 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	2 922 657,03 €
Report D 001:	914 844.80 €

<u>Transcription budgétaire de l'affectation de résultat</u>:

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
1	2 922 657,03 €	914 844.80 €	5 300 000 €	1

2019-04-063 : Affectation des résultats 2018 - Budget annexe transport

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)

Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement du budget annexe « transport » comme suit :

Budget annexe transport

I- Rappel des résultats 2018			
Résultat section de fonctionnement			
Résultat de l'exercice – excédent	319 697.15		
Résultat de l'exercice antérieur (002)	41 386.25		
Résultat de clôture à affecter	361 083.40		
Besoin réel de financement – section investissement			
Résultat section investissement	106 981.17		
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	398 515.36		
Résultat comptable cumulé	505 496.53		
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	1		
Recettes d'investissement restant à réaliser	/		
Solde des restes à réaliser	/		
Excédent (+) réel de financement	1		

II. Afft-fi	Envoyé en préfecture le 16/04/2019	
II- Affectation des résultats	Reçu en préfecture le 16/04/2019	
Affectation du résultat de fonctionnement	Affiché le	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)		
En dotation complémentaire en réserve (R1068)		
Total 1068		
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)		
Report R 001:	505 496.53	

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement Section d'investisseme		ent		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	Comptanie	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
	361 083.40			505 496.53

2019-04-064 : Affectation des résultats 2018 - Budget annexe centre aquatique

A l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement du budget annexe « centre aquatique » comme suit :

Budget annexe centre aquatique

I- Rappel des résultats 2018		
2 425.50		
1		
2 425.50		
936 503.28		
1		
936 503.28		
1 000 000.00		
1 000 000.00		
1 936 503.28		

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019 Affiché le ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE
1
1
0
2 425.50
936 503.28

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
	2 425.50	1	1	936 503.28

2019-04-065 : Affectation des résultats 2018 - Budget annexe ZAE de Frappe

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement du budget annexe « zone d'activités économiques de Frappe » comme suit :

Budget annexe zone d'activités économiques de Frappe

I- Rappel des résultats 2018	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	- 0.87
Résultat de l'exercice antérieur (002)	1 198.52
Résultat de clôture à affecter	1 197.65
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement –	42 085.02
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	6 918.06
Résultat comptable cumulé	49 003.08
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	
Recettes d'investissement restant à réaliser	1
Solde des restes à réaliser	1
Besoin (-) réel de financement	1
Excédent (+) réel de financement	1
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	I
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	1
Total 1068	1
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	1 197.65
Report R001	49 003.08

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

Section de	fonctionnement		Section d'inv Affiché le	
Dépenses	Recettes	Dépenses		0070092-20190410-2019_04_PV04-D Cettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
1	1 197.65			49 003.08

2019-04-066 : Affectation des résultats 2018 - Budget annexe ZAE Eygreteau - phases 1 et 2

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)

Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » comme suit :

Budget annexe parc d'activités d'Eygreteau 1 et 2

I- Rappel des résultats 2018	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	0.00
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0.00
Résultat de clôture à affecter	0.00
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – excédent	0.08
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 0.08
Résultat comptable cumulé	0
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	/
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	/
Total 1068	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	,
Report 001	ı

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses Recettes		ettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
1	1		1	1

2019-04-067 : Affectation des résultats 2018 - Budget annexe pépinièr

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2018 de la ID: 033-200070092-20190410-2019404_PV04-DE budget annexe « pépinière d'entreprises » comme suit :

Budget annexe pépinière d'entreprises

2 375.21 18 156.13
18 156.13
20 531.34
9 632.76
1 042.80
10 675.56
3 031.59
- 3 031.59
7 643.97
3 031.59
3 031,59
17 499.75
10 675.56

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses Recettes		ettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
	17 499.75	1	3 031,59	10 675.56

2019-04-068 : Budget primitif 2019 - Budget principal de La Cali

Envoyé en préfecture le 16/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

A la majorité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), 66 votes pastention (Charles et abstention (Charle DUGOURD)

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif du budget principal de La Cali de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

	LES DEPENSES	
Chap	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	6 151 195,81 €
.012	Charges de personnel	14 795 398,00 €
.014	Atténuation de produits	11 871 679,00 €
65	Autres charges de gestion courante	17 004 974,50 €
66	Charges financières	248 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	90,000,00€
.022	Dépenses imprévues	1 000 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	3 958 995,69 €
.042	Amortissement	1 520 000,00 €
		56 640 743 00 €

BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

	LES DEPENSES	
Chap	libellé	BP 2019
16	Emprunts et dettes assimilés	840 024,31 6
20	Immobilisations incorporelles	597 699,74
204	Subventions d'équipement	2 992 624,29
21	Immobilisations corporelles	7 539 238,63
23	Immobilisations en cours	5 198 118,66
27	Autres immobilisations financières	641 775,00
.020	Dépenses imprévues	493 874,57
.040	Opération d'ordre transfert entre sections	69 800,00
.041	Opérations patrimoniales	200 000,00
.001	Déficit reporté	914 844,80
	<u> </u>	19 488 000,00

	LES RECETTES	
Chap	libellé	BP 2019
.013	Atténuation de dépenses	41 061,32 €
70	Produits des services	1 714 001,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	38 376 552,00 €
74	Subventions d'exploitation	13 340 524,00 €
75	Autres produits de gestion courante	176 147,65 €
77	Produits exceptionnels	0,00€
.042	Opération d'ordre transfert entre sections	69 800,00 €
.002	Excédent reporté	2 922 657,03 €
		56 640 743 00 £

	LES RECETTES	
Chap	libellé	BP 2019
.024	Produits de cessions	1 500 000,00 €
10	FCTVA	1 600 024,31 €
1068	Dotation	5 300 000,00 €
13	Subventions	1 408 980,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	4 000 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00€
23	Immobilisations en cours	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	3 958 995,69 €
.040	Amortissement	1 520 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €
	-	19 488 000,00 €

2019-04-069 : Budget primitif 2019 - Budget annexe transport

A la majorité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), 66 votes pour et 1 abstention (Chantal DUGOURD)

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif du budget annexe « transport » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES			
Chapitre	libellé	BP 2019	
.011	Charges à caractère général	5 246 000,00 €	
.012	Charges de personnel	231 009,00 €	
.014	Atténuation de produits	5 000,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	16 200,00 €	
67	Charges exceptionnelles	434 000,00 €	
.022	Dépenses imprévues	200 000,00 €	
.023	Virement à la section d'investissement	401 291,00 €	
.042	Amortissement	109 200,00 €	
		6 642 700,00 €	

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	libellé	BP 2019
.020	Dépenses imprévues	94 357,00 €
20	Immobilisations incorporelles	6 423,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 502 220,00 €
		1 603 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
70	Produits des services	598 265,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	3 000 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	2 680 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	3 351,60 €
.002	Excédent reporté	361 083,40 €
		6 642 700,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
10	FCTVA	187 012,47 €
16	Emprunts et dettes assimilés	400 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	401 291,00 €
.040	Amortissement	109 200,00 €
.001	Excédent reporté	505 496,53 €
		1 603 000,00 €

2019-04-070 : Budget primitif 2019 - budget annexe centre aquatique

Envoyé en préfecture le 16/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

SLOW

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

A l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), Le Conseil communautaire adopte le budget primitif du budget annexe « 2019, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION D'INVESTIS	SEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	138 468,50 €
.012	Charges de personnel	179 899,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €
66	Charges financières	100 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	5 958,50 €
.042	Amortissement	18 000,00 €
		442 426,00 €

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.10	Dotations et fonds Divers	
16	Emprunts et dettes assimilés	250 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	381 529,00 €
23	Immobilisations en cours	23 349 471,00 €
.041	Opérations patrimoniales	500 000,00 €
		24 481 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
74	Subventions d'exploitation	440 000,50 €
.002	Excédent reporté	2 425,50 €
		442 426,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
10	FCTVA	3 834 657,72
13	Subventions	4 191 839,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	15 000 000,00 €
.040	Amortissement	18 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	500 000,00 €
.001	Excédent reporté	936 503,28 €
		24 481 000,00 €

2019-04-071: Budget primitif 2019 - Budget annexe ZAE de Frappe

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget Annexe « zone d'activités économiques de Frappe » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	1 040 002,35 €
65	Autres charges de gestion courante	1 197,65 €
		1 041 200,00 €

Chapitre	libellé	BP 2019
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 997,65 €
.040	Variation des stocks	1 040 002,35 €
		1 043 000,00 €

Chapitre	libellé	BP 2019
.042	Variation des stocks	1 040 002,35 €
.002	Excédent reporté	1 197,65 €
		1 041 200,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 997,65 €
1641	Emprunt	990 999,27 €
.001	Excédent reporté	49 003,08 €
		1 043 000 00 €

2019-04-072 : Budget primitif 2019 - Budget annexe ZAE Eygreteau - phases 1 et 2

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION DE FONCTIONNEMENT

	LES DEPENSES	
Chapitre	libellé	BP 2019
66	Charges financières	25 231,82 €
.042	Variation des stocks	129 235,18 €
		154 467 00 6

	BUDGET AN	INEXE ZAE EYG	Envoyé en préfecture le 16/04/2019 RETEAU - SECTION D'INVESTISSEMENT Reçu en préfecture le 16/04/2019	
		LE	Affiché les Es	
1	Chapitre		ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE	
- 1	1641 Emprunt		270 000,00 €	

270 000,00 €

	LES RECETTES	
Chapitre	libellé	BP 2019
70	Produits des services	112 875,00 €
77	Subvention BP	41 592,00 €
		154 467.00 €

Chapitre	libellé	BP 2019
.040	Variation des stocks	129 235,18 €
16876	Avance BP	140 764,82 €
		270 000,00 €

2019-04-073 : Budget primitif 2019 - Budget annexe ZAE Eygreteau - phases 3 et 4

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de ne pas inscrire de crédits budgétaires sur le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau - Phases 3 et 4 » de l'exercice 2019.

2019-04-074: Budget primitif 2019 - Budget annexe ZAE du Barry sud

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de ne pas inscrire de crédits budgétaires sur le budget primitif du budget annexe « zone d'activités économiques du Barry sud » de l'exercice 2019.

2019-04-075 : Budget primitif 2019 - Budget annexe pépinière d'entreprises

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget Annexe « pépinière d'entreprises » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses			
Chapitre	libellé	BP 2019	
.011	Charges à caractère général	68 670,00 €	
.012	Charges de personnel	55 500,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	500,00€	
.023	Virement à la section d'investissement	51 180,00 €	
.042	Amortissement	5 000,00 €	
	•	181 850,00 €	

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	libellé	BP 2019
.16	Dépôts et cautionnements reçus	502,85 €
21	Immobilisations corporelles	67 645,48 €
23	Immobilisations en cours	2 241,67 €
		70 390,00 €

Les recettes			
Chapitre	libellé	BP 2019	
70	Produits des services	22 100,25	
75	Autres produits de gestion courante	142 250,00	
.002	Excédent reporté	17 499,75	
		181 850,00	

	Les recettes			
Chapitre	libellé	BP 2019		
1068	Dotation	3 031,59 €		
.16	Dépôts et cautionnements reçus	502,85 €		
.021	Virement de la section d'investissement	51 180,00 €		
.040	Amortissement	5 000,00 €		
.001	Excédent reporté	10 675,56 €		
		70 390,00 €		

2019-04-076 : Budget principal : révision des autorisations d'engagen des autorisations de programme - crédits de paiement

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), Le Conseil communautaire procède à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement pour l'année 2019 :

1) Autorisation de programme Aides à l'amélioration de l'habitat privé

Imputation budgétaire	Mantant de UAD	Montant des CP					
	Montant de l'AP	Avant 2018	2018	2019	2020	2021	
Chapitre 204 Article 20422 – LOHA0 - 15CN008	4 500 000 €	525 447 €	250 000 €	270 000 €	550 000 €	710 000 €	
Actualisation 2019	0€	0€	- 14 741 €	0€	0 €	0€	
	4 500 000 €	525 447 €	235 259 €	270 000 €	550 000 €	710 000 €	

Imputation	Montant des CP						
budgétaire	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Chapitre 204 Article 20422 – LOHA0 - 15CN008	+ 705 000 €	+ 705 000 €	+ 420 000 €	+180 000€	+ 130 000 €	+ 54 553 €	
Actualisation 2019	0€	0 €	0€	0€	0€	+ 14 741 €	
	705 000 €	705 000 €	420 000 €	180 000 €	130 000 €	69 294 €	

2) Autorisation de programme Actions PLH (Etudes Centres anciens)

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Mc	ontant des CP	
	•	Avant 2018	2018	2019
Chapitre 20 Article 2041411 – LOHA0 - 16CN009	133 360 €	47 040 €	86 320 €	0 €
Actualisation 2019	. 0€	0€	- 50 800 €	+ 50 800 €
	133 360 €	47 040 €	35 520 €	50 800 €

3) Autorisation de programme Aide à la production de logements locatifs s Envoyé en préfecture le 16/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

Imputation	Montant de	Montant des Cl ID: 033-200070092-20190410-2019_04				410-2019_04_P	
budgétaire	l'AP	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chapitre 204 Article 204182 – LOHA0 - 18CN055	2 000 000 €	150 000 €	150 000 €	4 000 €	400 000 €	400 000 €	500 000 €
Actualisation 2019	0€	- 150 000 €	0€	+ 50 000 € €	+ 50 000 €	+ 50 000 €	0€
	2 000 000 €	0€	150 000 €	450 000 €	450 000 €	450 000 €	500 000 €

4) Autorisation de programme Rénovation du Patrimoine

Imputations budgétaires	Montant de l'AP			Mc	ontant des CF	o	
		Avant 2018	2018	2019	2020	2021	2022
Chapitre 23 Article 2313 – IBAT - 16CN010	2 207 410 €	41 817 €	688 464 €	234 212 €	50 000 €	50 000 €	1 142 917 €
Actualisation 2019	+ 279 735 €	0€	- 362 075 €	+ 925 127 €	+ 859 600 €	0€	- 1 142 917 €
	2 487 145 €	41 817 €	326 389€	1 159 339 €	909 600 €	50 000 €	0€

5) Autorisation de programme Aménagement du terrain d'accueil des gens du voyage à Vayres

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP				
		2018	2019	2020	2021	
Chapitre 23 Article 2312 – AAGV5 - 17CN011	799 050 €	0€	120 000 €	667 320 €	11 730 € €	
Actualisation 2019	0€	0€	0€	285 720 €	38 430 €	
	1 123 200 €	0€	120 000 €	953 040 €	50 160 €	

6) Autorisation de programme Espace emploi Coutras

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

SLOW

	Montant des CP						90410-2019_04_
Imputations budgétaires Montant de l'AP	Avant 2018	2018	2019	2020	2021	2022	
Chapitre 20 Article 2031 – VILL0 - 17CN012	3 909 080 €	0€	392 800 €	240 160 €	396 420 €	2 879 700 €	0 €
Actualisation 2019	+ 2 051 638 €	0€	- 392 800 €	+ 2 574 €	+ 1 137 243 €	+ 774 106 €	+530 515 €
	5 960 718 €	0€	0€	242 734 €	1 533 663 €	3 653 806 €	530 515 €

7) Autorisation de programme ALSH et Ecole de Musique Izon

Imputation budgétaire	Montant de l'AP		Montant des CP	
		2018	2019	2020
Chapitre 21 Article 617- LOHA0 - 15CN107	3 425 011 €	1 018 865 €	2 402 294 €	3 852 €
Actualisation 2019	+ 398 736 €	- 261 078 €	+ 404 680 €	+ 255 134 €
	3 823 747 €	757 787 €	2 806 974 €	258 986 €

8) Autorisation d'engagement Animation de la plate forme de rénovation de l'habitat privé

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	Avant 2018	Montant des CP			¥		
			2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chapitre 011 Article 617- LOHA0 - 15CN107	2 533 856 €	343 856 €	190 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €
Actualisation 2019	- 157 521 €	0 €	- 72 521 €	-85 000 €	0€	0€	0€	0€
1	2 376 335 €	343 856 €	117 479 €	315 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €

9) Autorisation d'engagement n°2017-1 / Etude Habitat

Imputation	Montant de	Montant des C				
budgétaire	ľAE	Avant 2018	2018	2019		
Chapitre 011 Article 617- LOHA0 - 17CN108	100 000 €	13 950 €	61 050 €	25 000 €		
Actualisation 2019	+ 50 000 €	0 €	- 24 330 €	+ 74 330 €		
	150 000 €	13 950 €	36 720 €	99 330 €		

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

Envoyé en préfecture le 16/04/2019

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

2019-04-077 : Budget annexe transport : révision des autorisations d'engagement - crédits de paiement et des autorisations de programme - crédits de paiement

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement au titre de l'année 2019 :

1-/ Autorisation d'engagement Schéma directeur des transports

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	IV	Montant des CP			
		2017	2018	2019		
Chapitre 011 - article 617- TTRANS0 - 13NT101	188 130 €	41 580 €	100 625 €	45 925 €		
Actualisation 2019	+ 23 640 €	0 €	- 14 885 €	+ 38 525 €		
	211 770 €	41 580 €	85 740 €	84 450 €		

2-/ Autorisation de programme Logiciel de gestion des transports

Imputation	Montant de			Montant des CP	Montant des CP		
budgétaire	l'AP	2015	2016	2017	2018	2019	
Chapitre 20 - article 2051 TTRANS0 - 15NT103	91 209 €	40 446 €	28 554 €	5 496 €	16 713 €	0€	
Actualisation 2019	0 €	0€	0€	0€	- 6 423 €	+ 6 423 €	
	91 209 €	40 446 €	28 554 €	5 496 €	10 290 €	6 423 €	

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

3-/ Autorisation de programme Mise à niveau des poteaux d'arrêt

1	Mantant de UAD	Г	Montant des CP	
Imputation budgétaire	Montant de l'AP	2017	2018	2019
Chapitre 21 article 2157 TTRANS0 - 16NT104	300 000 €	0 €	177 936 €	122 064 €
Actualisation 2019	tualisation 2019 + 150 000 €		- 177 936 €	+ 327 936 €
	450 000 €	0€	0 €	450 000 €

4-/ <u>Autorisation de programme Travaux schéma directeur d'accessibilité – agenda d'accessibilité programmée (SDA-Ad'AP)</u>

Imputations budgétaires	Montant de l'AP				Montant des CP			
buugetanes	I Ai	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chapitre 21 Article 2153 – TTRANS0 - 16NT105	1 374 744 €	9 167 €	20 691 €	696 400 €	248 304 €	157 560 €	136 260 €	106 362 €
Actualisation 2019	0€	0€	0€	- 325 710 €	+ 448 096 €	+ 120 236 €	-136 260 €	- 106 362 €
	1 374 744 €	9 167 €	20 691 €	370 690 €	696 400 €	277 796 €	0€	0€

2019-04-078 : Budget annexe centre aquatique : révision des autorisations d'engagement - crédits de paiement et des autorisations de programme - crédits de paiement

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à un ajustement de l'autorisation de programme et de crédits de paiement au titre de l'année 2019 :

Autorisation de programme Centre aquatique

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP						
		2016 (sur budget principal Cali)	2017 (sur budget principal Cali)	2018	2019	2020	2021	
Chapitre 23 - Article 2313 – SPORT1 -15CN007	34 037 223 €	395 929 €	2 466 604 €	12 115 631 €	15 904 057 €	3 138 166 €	16 836 €	
Actualisation 2019	+ 1 687 526 €	0€	0€	-7 572 771 €	+7 825 414 €	+ 1 418 721 €	+ 16 162 €	
	35 724 749 €	395 929 €	2 466 604 €	4 542 860 €	23 729 471 €	4 556 887 €	32 998 €	

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

2019-04-079 : Fixation des taux de taxe d'enlèvement des ordures mé Affiché les pour l'année 2019 ID : 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

A l'**unanimité** (**67** conseillers présents ou ayant donné pouvoir), Le Conseil communautaire procède au vote les taux de TEOM suivants :

Pour les communes dépendantes du SMICVAL

Communes	Taux de TEOM
Zone 1	
LIBOURNE	9,73%
Zone 4	
CAMPS SUR L'ISLE	45 40 0/
GOURS	15,16 %
PUYNORMAND	
SAINT MEDARD DE GUIZIERES	
SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND	2000
Zone 7	
BAYAS	
BONZAC	
CHAMADELLE	
LE FIEU	
LAGORCE	
LALANDE DE POMEROL	
LAPOUYADE	
MARANSIN	
POMEROL	
PORCHERES	40.00.00
SAINT ANTOINE SUR L'ISLE	18,30 %
SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE	
SAINT CIERS D'ABZAC	
SAINT MARTIN DE LAYE	
SAINT MARTIN DU BOIS	
SAVIGNAC DE L'ISLE	
TIZAC DE LAPOUYADE	
IZON	
VAYRES	
Zone 8	
ABZAC	
LES BILLAUX	
COUTRAS	
LES EGLISOTTES ET CHALAURES	
GUITRES	
LES PEINTURES	14,58 %
SABLONS	

SAINT DENIS DE PILE	Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019
SAINT SEURIN SUR L'ISLE	Affiché le
ARVEYRES	ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE
CADARSAC	

Pour les communes dépendantes du SEMOCTOM

GENISSAC	14,05%
MOULON	13,41 %
SAINT GERMAIN DU PUCH	12,11 %
DAIGNAC	16,68 %
DARDENAC	14,74%
ESPIET	16,03 %
NERIGEAN	14,23%
SAINT QUENTIN DE BARON	17,33 %
TIZAC DE CURTON	12,88%

2019-04-080 : Vote des taux de fiscalité mixte et de cotisation foncière des entreprises pour l'année 2019

A l'**unanimité** (**67** conseillers présents ou ayant donné pouvoir), Le Conseil communautaire fixe les taux de fiscalité suivants pour l'année 2019 :

- CFE:

30,01 % (*)

- Taxe d'habitation :

9,54 %

- Taxe foncière (bâtie) :

4,29 %

- Taxe foncière (non bâtie) :

6,24 %

(*) Taux moyen pondéré lissé sur 12 ans fixé par le protocole financier général signé le 9 janvier 2017 et la délibération du conseil communautaire en date du 28 mars 2017.

2019-04-081 : Taxe de séjour : nouvelles dispositions relatives aux déclarations et au recouvrement de la taxe à compter du 2ème trimestre 2019

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire valide les nouvelles modalités de déclaration et de paiement de la taxe de séjour via le nouveau logiciel SOLEA, à compter du 2^{ième} trimestre 2019 :

- 30 avril, pour les taxes perçues du 1er janvier au 31 mars,
- 31 juillet, pour les taxes perçues du 1er avril au 30 juin,
- 31 octobre, pour les taxes perçues du 1er juillet au 30 septembre
- 31 janvier, pour les taxes perçues du 1er octobre au 31 décembre,

2019-04-082 : GEMAPI : appel à produit au titre de l'année 2019

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire :

- annule et remplace la délibération en date du 25 septembre 2018 relative au vote du produit GEMAPI 2019 ;
- arrête le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour 2019 à un montant de 388 929,28 € tel que suit :
- Pour la gestion des milieux aquatiques (GEMA) : participation aux syndicats de bassins versants :

Syndicat d'Aménagement	du	Bassin	Versant	(SABV)	de la	э	52 250 €
Dronne aval							

Syndicat Intercommunal d'Aménagement (SIA) de la Saye, du Galostre et du Lary	Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019 Affiché le
Syndicat Intercommunal d'Études, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle (SIETAVI)	ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE
Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre 2 Mers (SMER E2M)	60 000 €
Syndicat Intercommunal de Travaux et d'Améliorations Foncières (SITAF) du Canton de Castillon	0 €
Sous-Total GEMA	252 250 €

- Pour la prévention des inondations (PI) :

Sous-Total PI	110 000 €
Participation aux Associations Syndicales Autorisées (ASA)	95 000 €
Etude pour le dossier des Systèmes d'Endiguements	15 000 €

Coût de gestion interne : 80 % des dépenses liées au poste

Chargé de Mission + secrétariat	40 000 €
Véhicule (amortissement + entretien + carburant + assurance)	4 500 €
Abonnement téléphonique	220 €
Formation	5 000 €
Divers frais administratifs	17 521,23 €
Sous-Total Gestion interne	67 241,23 €
Excédent reporté	40 561,95 €

soit une taxe GEMAPI globale de 388 929,28 €.

2019-04-083 : Versement du solde de la subvention annuelle 2019 au centre intercommunal d'action sociale - CIAS

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à verser le solde de la subvention d'équilibre d'un montant de 603 000 € (840 00 € - 237 000 €) au budget du CIAS suivant les modalités suivantes :

- Un 1er versement au mois de mai pour un montant de 303 000 €;
- Un 2nd versement au mois de septembre pour un montant de 300 000 €.

2019-04-084 : Auditorium à vocations multiples : attribution d'un fonds de concours à la commune de Lapouyade

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire :

- attribue un fonds de concours à la commune de Lapouyade d'un montant de au titre de la construction d'un auditorium à vocations multiples ;
- dit que ce fonds de concours a déjà fait l'objet d'une délibération concordante de la part du Conseil municipal de la commune de Lapouyade ;

- dit que ce fonds de concours sera débloqué conformément au point 3.3.2

- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 204 14

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

POLITIQUES CONTRACTUELLES, HABITAT ET LOGEMENT

Rapporteur: Monsieur Jean-Philippe LE GAL

2019-04-085 : Soutien à la candidature de Bordeaux Métropole à l'appel à projets "Territoire d'innovation - Grande Ambition" TIGA

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de soutenir la candidature portée par Bordeaux Métropole et dénommée « Transitions énergétique et écologique par les alliances : Bordeaux Métropole en coopération avec ses territoires voisins ».

ENFANCE, PETITE ENFANCE

Rapporteur: Madame Anne-Marie ROUX

2019-04-086 : ALSH du secteur de Guîtres : prolongement par avenant de la convention de partenariat entre La Cali, la ville de Saint Denis de Pile et la ligue de l'enseignement pour la labellisation CED (Citoyenneté - Environnement - Développement durable)

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer l'avenant n°1 annexé prolongeant la durée de la convention de labellisation ou tout document afférent.
- verser la cotisation annuelle à la Ligue de l'Enseignement pendant la durée de la convention.

2019-04-087 : ALSH : aide supplémentaire de la MSA pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 500 €.

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser le Président ou son représentant :

- à faire appliquer la déduction de 0,16 € par heure sur les grilles tarifaires ALSH existantes pour les familles ressortissant de la MSA et ayant un quotient familial inférieur à 500 € à compter de janvier 2019.

2019-04-088 : Association "Mini Pouss" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser une subvention de 201 000 € au titre de l'année 2019.
- à verser si nécessaire un acompte de manière anticipée

2019-04-089 : Association "La souris verte" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser une subvention de 161 800 € au titre de l'année 2019.
- à verser si nécessaire un acompte de manière anticipée.

2019-04-090 : Association "Eveil de l'Enfant" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser une subvention de 230 000 € au titre de l'année 2019,
- à verser si nécessaire un acompte de manière anticipée.

Envoyé en préfecture le 16/04/2019

Recu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le de l'année 2019 ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

2019-04-091 : Association "Trottine" : subvention de fonctionnement

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser une subvention de 196 000 € au titre de l'année 2019.
- à verser si nécessaire un acompte de manière anticipée.

2019-04-092 : Association "Petit Pas" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 58 000 € au titre de l'année 2019,
- signer la convention afférente.

2019-04-093 : Association "Age Tendre" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser une subvention de 250 000 € au titre de l'année 2019.
- à verser si nécessaire un acompte de manière anticipée.

2019-04-094 : Avenant n°1 au contrat relatif à la délégation de service public pour la gestion du multi-accueil "la Farandole" situé à Arveyres : modification des modalités de paiement

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter les modifications relatives aux modalités de paiement de la contribution forfaitaire prévues à l'article 13-2-2 du contrat de concession de service public pour la gestion du multi accueil « Farandole »
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1.

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE, GENS DU VOYAGE

Rapporteur: Monsieur Thierry MARTY

2019-04-095 : Projet Social et Éducatif de l'aire d'accueil de Saint Denis de Pile : convention avec le CCAS de la commune

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à signer la convention 2019 d'organisation et de remboursement avec le CCAS de Saint Denis de Pile qui assurera l'exécution de la mise en œuvre du projet social et éducatif en direction des familles résidentes de l'aire d'accueil des gens du voyage, en concertation et coordination avec l'ensemble des partenaires locaux compétents,
- à verser au CCAS de Saint Denis de Pile une participation financière de 12 350 €. La Cali versera 80 % à la signature de la convention et le solde en janvier 2020 sur présentation du bilan.

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur: Madame Catherine VIANDON

2019-04-096 : Subvention à l'association "Ecosystème, une terre pour tous" en soutien au projet maraîcher de Génissac

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- attribuer une subvention de 5 000 € à l'association « Ecosystème, une Terre pour Tous »,
- signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur: Monsieur Thierry MARTY

2019-04-097 : Animation de la Vie Sociale : versement d'une subvention pour l'année 2019 aux structures agréées centre socioculturel et espace de vie social

A l'**unanimité** (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Michèle LACOSTE), Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer les conventions d'objectifs pour l'année 2019 avec l'association Alcide pour le centre socioculturel Portraits de Familles et l'association PoCLi, les avenants et tous les documents afférents,
- signer la convention d'objectifs pluriannuelle 2019-2020 avec l'association Dynamots, les avenants et tous les documents afférents,
- verser les subventions présentées dans le tableau ci-dessus, en tenant compte de l'avance de subvention déjà versée à l'association Alcide pour le centre socioculturel Portraits de Familles.

2019-04-098 : Maison de la mobilité du libournais : versement d'une subvention 2019

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président à :

- verser la subvention de 17 800 € à la maison de mobilité,
- signer la convention d'objectifs, ses avenants et tous les documents afférents.

2019-04-099 : Plateforme mobilité du libournais : versement d'une subvention 2019

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser la subvention 2019 de 5 000 euros à la plateforme mobilité du Libournais portée par Alter Ego,
- signer la convention d'objectifs annuelle, ses avenants et tous documents afférents.

2019-04-100 : Versements des subventions dans le cadre du CISPD pour l'année 2019

A l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Fabienne FONTENEAU),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser les subventions présentées dans le tableau ci-dessous ;
- signer avec chaque association les conventions d'objectifs et tous les documents afférents.

CIDFF	Fonctionnement général	10 000 €
Service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco	Travailleuse sociale en gendarmerie	12 450 €
	Permanences PAD	3 400 €
Service d'enquêtes pénales développé par l'« Association Laïque du Prado »	Enquêtes réalisées sur le territoire	918 €
	TOTAL	26 768 €

2019-04-101 : Sollicitation de l'établissement public foncier de nouvelle-aquitaine afin d'engager une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique sur le guartier de la gare à Coutras

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de solliciter l'EPF Nouvelle-Aquitaine afin d'engager une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique sur le périmètre de DUP situé quartier de la gare à Coutras et pour les parcelles devant être rendues cessibles (BM n°886-898, BM n°830-831-832-833, BM n°724-727, BM 896, BM 380-381-810).

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur: Madame Chantal GANTCH

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

2019-04-102: Modification du tableau des effectifs

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation et la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation principal de 2ème classe avec effet au 1er mars 2019, la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe avec effet au 1er mai 2019, ainsi que la suppression d'un poste d'adjoint administratif contractuel à la même date.

- la création d'un emploi à temps complet de collaborateur de cabinet et l'inscription au budget des crédits nécessaires avec effet au 1^{er} mai 2019, ainsi que la suppression d'un poste de collaborateur de cabinet au 1^{er} septembre 2019,

- la création d'un emploi non permanent à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs afin de répondre à l'accroissement temporaire d'activité du service Transports avec effet au 16 avril 2019 et de charger Monsieur le Président de déterminer le niveau de rémunération selon la nature des fonctions et du profil.

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur: Monsieur Gérard HENRY

2019-04-103 : Mise en œuvre d'une politique d'achat au sein de La Cali

A l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), Le Conseil communautaire approuve la mise en place d'une politique achat au sein de La Cali.

SPORTS

Rapporteur: Monsieur Jean Louis ARCARAZ

2019-04-104 : Subventions aux associations et clubs sportifs pour des compétitions de niveau national ou international au titre de l'année 2019.

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir).

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser les subventions présentées dans le tableau ci-dessous,

- signer les conventions afférentes, ainsi que tout avenant nécessaire.

STRUCTURE	COMPETITION	MONTANT
U.S COUTRAS RINK HOCKEY	Participation aux compétitions nationales et à la Coupe d'Europe des clubs - saison sportive 2018 / 2019	2 500 €
CLUB NAUTIQUE DE LIBOURNE – SECTION AVIRON	Organisation du Championnat de France cadets – juniors - seniors bateaux longs – 5, 6 et 7 juillet 2019	2 500 €
TENNIS CLUB DE SAINT GERMAIN DU PUCH	Participation au Championnat de France 1ère B – saison sportive 2018 / 2019	1 200 €
MV JET COMPETITION	Participation aux championnats d'Europe et du Monde – saison sportive 2018 / 2019	1 000 €

Rapporteur: Monsieur Jack ALLAIS

Envoyé en préfecture le 16/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE

2019-04-105 : Adoption du projet d'établissement de l'école de musique intercommunale 2019-2022.

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à mettre en œuvre ce projet d'établissement de l'école de musique intercommunale,

2019-04-106 : Convention tri-annuelle d'objectifs et de financements à l'Accordeur - Salle de musiques actuelles

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à signer la convention tri-annuelle d'objectifs et de financements pour l'Accordeur, géré par l'association Mets la prise, et tout avenant y afférant.
- à verser la subvention de 25 000 € au titre de l'année 2019.

2019-04-107 : Subventions aux manifestations culturelles au titre de l'année 2019

A l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser les subventions présentées dans le tableau ci-dessous,
- signer les conventions afférentes, ainsi que tout avenant nécessaire.

STRUCTURES	MANIFESTATIONS	MONTANT
IMAGES ET LUMIERE	9ème festival « <i>Printemps photographique de Pomerol</i> » du 15 au 17 mars 2019	1 000 €
LUCANE MUSIQUES	11ème festival « <i>Invasion de Lucanes »</i> prologue les 4 et 5 mai 2019, festival les 24 et 25 mai 2019	2 600 €
MKP-MUSIK A PILE	22ème festival « MusiK à Pile » du 6 au 8 juin 2019	3 000 €
CAFM	37ème <i>Fête de la musique</i> le 21 juin 2019	750 €
LES AMIS DE L'ABBATIALE DE GUITRES	35ème <i>Saison musicale de l'Abbatiale</i> du 7 juillet au 1 ^{er} septembre 2019	2 300 €
MASCAROCK	11ème festival « <i>Mascarock</i> » les 23 et 24 août 2019	1 500 €
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION	17ème festival « <i>Ouvre la voix</i> » les 7 et 8 septembre 2019	750 €
ENTRE DEUX ARTS	11ème festival « <i>D'Ici danse!</i> » du 16 au 29 septembre 2019	2 300 €
PERMANENCES DE LA LITTERATURE	19ème festival « <i>Ritournelles</i> » du 14 au 26 novembre 2019	2 500 €

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 20h00.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le Fait à Libourne

16 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,

Philippe BUSSON

Pour expédition Philippe BUISS

Envoyé en préfecture le 16/04/2019 Reçu en préfecture le 16/04/2019

de la Communa Affiché leglomération du Libournas Communa Communa Affiché leglomération du Libournas Communa Affiché leglomération du Libournas Communa Communa Affiché leglomération du Libournas Communa Comm ID: 033-200070092-20190410-2019_04_PV04-DE



NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.